

**Intervention de M. le Président de la République
Rencontre avec les partenaires sociaux
Conférence sur l'agenda « protection sociale »**

Palais de l'Élysée - 6 février 2008

J'ai souhaité à nouveau réunir ici, à la Présidence, les organisations patronales et syndicales les plus représentatives au plan national, en présence du Premier ministre et des ministres concernés.

L'objectif est d'élaborer ensemble l'agenda « protection sociale » des mois qui viennent, dans le même esprit de dialogue que lors de notre dernière rencontre sur l'agenda social en matière de travail et d'emploi, le 19 décembre dernier. Il s'agit de mettre en cohérence les chantiers à venir, de faire le point sur ceux qui sont en cours, de fixer des calendriers et de déterminer les responsabilités de chacun.

Cette rencontre constitue une première dans le champ de la protection sociale. Je m'en réjouis. Elle portera sur tous les sujets : retraites, assurance maladie, dépendance et politique de la famille.

J'ai tenu à évoquer avec vous tous ces thèmes car notre système de protection sociale doit aujourd'hui répondre à des enjeux considérables.

Nous avons inventé, au fil de notre histoire, de nombreux mécanismes de protection collective, afin de permettre aux Français de faire face aux conséquences des risques sociaux : la vieillesse, la maladie, l'invalidité ou les charges de famille. Les partenaires sociaux ont naturellement une place centrale dans notre sécurité sociale. Certes l'Etat a un rôle majeur dans la gouvernance de l'ensemble du système, mais les partenaires sociaux en sont parties prenantes et, je peux vous l'assurer, l'Etat ne prendra aucune décision sans une concertation étroite avec vous. Par ailleurs, vous avez la responsabilité directe de la gestion des régimes complémentaires de retraite et il existe en outre des discussions très fertiles dans les entreprises, autour des questions de prévoyance, de santé ou de retraite.

Mais notre dispositif traverse depuis de trop longues années une crise. Une crise financière, tout d'abord, avec des déficits à répétition auxquels nous nous sommes collectivement accoutumés. Chaque jour, nous empruntons de l'argent pour payer les retraites ou assurer les remboursements de l'assurance maladie. L'assurance maladie est en déficit depuis plus de vingt ans. Cette situation n'est pas acceptable. On ne peut plus continuer à reporter sur nos enfants la charge de nos protections d'aujourd'hui. On ne peut pas non plus continuer sans cesse à accroître les prélèvements obligatoires que payent les Français.

Une crise des solidarités, ensuite. Nos dispositifs de prestations sociales ne protègent pas forcément les plus vulnérables et pénalisent parfois ceux qui veulent s'en sortir. Martin HIRSCH le sait bien, qui porte le projet de revenu de solidarité activité. Il faut regarder les choses en face – et avec une certaine humilité. Depuis 25 ans, on ajoute chaque année des milliards d'euros dans le système. Pour autant, aucun gouvernement n'est parvenu à enrayer la montée des précarités. Par ailleurs, chaque jour, des fraudes, des

abus, des gaspillages minent par ailleurs notre système solidaire. C'est pourquoi j'ai confié à Eric WOERTH le soin de renforcer nos contrôles en la matière.

Une crise de cohérence, aussi. Nous regardons trop rarement les problèmes de protection sociale de manière globale. Nous privilégions trop souvent une approche cloisonnée des enjeux. Or, pour préparer l'avenir, c'est bien l'ensemble des thèmes de protection sociale qu'il faut embrasser. Quels que soient la branche, la caisse, le fonds, le gestionnaire, c'est toujours les Français qui payent. La complexité de notre système ne doit pas masquer l'essentiel : il faudra assumer de faire des arbitrages, assumer des choix, définir des priorités.

Enfin, les risques sociaux sont en mutation. De nouveaux risques émergent ou prennent une ampleur croissante, comme la dépendance des personnes âgées ou la croissance des pathologies chroniques... Compte tenu de nos contraintes financières, il faut donc adapter nos dispositifs de prise en charge pour faire face à ces nouveaux enjeux. Il en va de la pérennité de notre capacité collective à garantir une protection sociale.

Ces défis sont immenses. Mais, sur ce sujet comme sur d'autres, il n'y a pas de fatalité. Ces défis, tous les pays doivent y répondre. Certains ont déjà beaucoup avancé. Eric BESSON le sait bien, qui ne cesse de regarder ce qui se passe à l'étranger. Nous devons, nous aussi, trouver ensemble les réponses innovantes et concrètes à ces questions récurrentes pour rendre notre système de protection sociale à la fois plus efficace, plus solidaire et plus soutenable dans la durée.

Vous connaissez mes objectifs en la matière. Ma priorité est de promouvoir le travail, qui reste la meilleure des protections sociales. Le travail est le moteur de la croissance. Il faut d'abord créer de la richesse avant de pouvoir en redistribuer une partie.

Je veux aussi que l'on soit plus imaginatif pour prévenir, gérer et prendre en charge les risques sociaux. On ne peut pas se contenter d'indemniser, de rembourser, de réparer. C'est pour cela que je souhaite mieux définir la place respective de la solidarité et de la responsabilité dans notre protection sociale. La responsabilité ne signifie pas la fin de la solidarité. La solidarité appelle la responsabilité. C'est pour cela que je souhaite que chacun soit plus responsable dans ses comportements. C'est pour cela que j'appelle à mettre en place de nouveaux schémas de couverture, de prise en charge, d'offre de services, qui mobilisent tous les acteurs. Mon but n'est pas de remettre en cause la solidarité mais, bien au contraire, de rechercher de nouvelles manières de garantir cette solidarité.

Je veux aussi que nos interventions soient mieux ciblées sur ceux qui en ont le plus besoin. Je veux développer une logique équilibrée de droits et de devoirs dans notre rapport à l'Etat-providence.

Je veux enfin construire, avec vous, de nouvelles protections. Je me suis engagé à garantir aux Français la pérennité de notre protection sociale, pour eux et pour leurs enfants. Chacun doit pouvoir être assuré que les retraites seront financées, que les petites retraites seront améliorées, que l'accès de tous à des soins de qualité sur tout le territoire sera garanti, que les personnes dépendantes seront accompagnées, que les familles seront soutenues. C'est pour cela que j'ai voulu dégager des moyens nouveaux pour faire face aux fléaux que sont la maladie d'Alzheimer ou le cancer. Je veux un Etat social actif et moderne. Tous les chantiers que nous engageons doivent donc nous permettre de mener de nouvelles actions, qui répondent aux préoccupations de nos concitoyens.

Pour trouver les solutions à nos problèmes, je n'ai qu'une méthode, fondée à la fois sur la volonté, la transparence, l'écoute et le dialogue. Je suis convaincu que la concertation est le meilleur moyen pour trouver des solutions équilibrées. C'est tout le sens de cette conférence et des échanges que nous engageons. Ils se poursuivront dans les prochains mois, avec tous les ministres concernés. Ils seront coordonnées par François FILLON.

Quels sont les thèmes qui seront à « l'agenda protection sociale » des prochains mois ?

Le premier porte sur l'avenir de nos retraites. La loi du 21 août 2003 sur les retraites a fixé le principe de rendez-vous réguliers pour adapter nos régimes de retraites aux évolutions démographiques et veiller au respect des équilibres financiers. C'est tout l'objet du « rendez-vous 2008 » sur les retraites qui s'ouvrira au deuxième trimestre.

Ce rendez-vous a en fait déjà commencé. Pour dynamiser l'emploi des seniors, les préretraites et les mises à la retraite d'office des salariés par leurs employeurs seront taxées plus lourdement. Pour mettre les Français sur un pied d'égalité devant la retraite, une réforme des régimes spéciaux de retraite a été conduite. Enfin, de nombreux échanges sur le diagnostic de nos régimes de retraites ont été engagés en fin d'année dernière, auxquels vous avez naturellement été associés. Je soulignerais notamment la qualité des travaux du conseil d'orientation des retraites.

Les thèmes à l'ordre du jour du rendez-vous seront d'abord ceux prévus par la loi de 2003. Naturellement, comme je m'y suis engagé, je souhaite aussi avancer sur l'emploi des seniors, la liberté de choix devant la retraite et le cumul emploi - retraite. Mais aussi et surtout sur des objectifs qui m'apparaissent comme majeurs et qui ont été trop longtemps négligés, je pense à la revalorisation du minimum vieillesse et des pensions de réversion. En la matière, j'ai pris deux engagements : revaloriser de 25% le minimum vieillesse et porter de 54 à 60% le taux des pensions de réversion, sur la durée du quinquennat. Pour mettre en œuvre ces revalorisations, je demande à Xavier BERTRAND de me faire des propositions, en concertation avec vous dans le processus qui va s'ouvrir dans le cadre du « rendez-vous 2008 » sur les retraites. Sans attendre, j'ai décidé d'accorder à chacun des bénéficiaires du minimum vieillesse une prime de 200 euros pour les aider, dès maintenant, à faire face à leurs charges, dans leur vie quotidienne. Cette prime est, en quelque sorte, une avance à valoir sur les revalorisations à venir sur lesquelles j'ai pris des engagements. Elle sera versée au début du second trimestre.

Tous les autres sujets que vous voudriez voir abordés seront naturellement discutés. Vous travaillez d'ailleurs d'ores et déjà, de votre côté, sur des questions connexes qui relèvent de votre responsabilité, comme les retraites complémentaires ou la pénibilité.

En mars, Xavier BERTRAND et, pour la fonction publique, Eric WOERTH et André SANTINI, vous recevront. Il s'agira de prendre connaissance de vos propositions pour garantir la pérennité de nos retraites. Nous travaillerons ensuite ensemble sur les différents thèmes retenus. Un projet de loi sur les retraites sera déposé au Parlement d'ici la fin du premier semestre.

Le deuxième sujet est celui de la création d'un cinquième risque de protection sociale. C'est une mission majeure que j'ai confiée à Xavier BERTRAND et Valérie LETARD. Il nous faut répondre aux besoins croissants de prise en charge des personnes dépendantes et à leur volonté d'autonomie, de liberté de choix entre maintien à domicile et accueil en établissement. Mais il est évident que l'on ne peut pas tout attendre de l'Etat. Nous devons donc réinventer les frontières de la prévoyance individuelle et collective, de la responsabilité individuelle, de la solidarité familiale et de la solidarité nationale.

Un important travail de réflexion a déjà été conduit, avec les partenaires sociaux, au sein du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. C'est une base très utile pour la poursuite des discussions sur ce sujet avec vous, mais aussi les représentants des personnes concernées et de leurs familles, comme avec les conseils généraux.

Je vous propose de continuer ces travaux parallèlement à celui des retraites. Car il s'agit, dans les deux cas, de répondre aux défis du vieillissement de la population. Tout à l'heure, Xavier BERTRAND vous en proposera le calendrier. Mon ambition est de mettre en place le cinquième risque de protection sociale en 2009.

Le troisième thème porte sur la politique de la famille. Je crois beaucoup à la contribution des familles à notre équilibre social. En la matière, ma priorité est de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale par le développement de modes de garde des enfants. C'est la première préoccupation des familles : nous devons y répondre.

Ce sujet implique de nombreux acteurs : l'Etat, les partenaires sociaux, la caisse nationale d'allocations familiales, les collectivités locales, en particulier les départements, ainsi que les représentants des familles. Un travail en commun de tous ces acteurs est donc indispensable. Pour incarner cette démarche partenariale, j'ai souhaité constituer un Haut conseil de la famille, dans lequel siégeront tous les acteurs concernés. Il sera mis en place tout prochainement. Je veux qu'il consacre ses premiers travaux à la question de la garde des enfants. Il s'agit notamment de réfléchir à une meilleure orientation des financements pour soutenir les dispositifs de garde les plus adaptés aux parents qui travaillent. Je pense en particulier à des horaires d'ouverture plus étendus et à des services de qualité à moindre coût, pour la collectivité comme pour les parents.

J'attends beaucoup des partenaires sociaux sur ce point, car je souhaite que les employeurs et les salariés, dans les entreprises, puissent trouver de nouvelles solutions pour concilier travail et famille. Moins de 2% des entreprises de plus de 20 salariés proposent des places en crèches à leurs salariés. Nous pouvons mieux faire !

Enfin, nous devons conforter notre système de santé et d'assurance maladie. Mon objectif est clair : je souhaite offrir aux Français des soins toujours meilleurs, au meilleur coût.

Pour cela, il faut moderniser l'organisation de la santé. Ceci passe par trois chantiers, conduits par Mme Roselyne BACHELOT : garantir l'accès aux soins de tous, tous les jours, sur tout le territoire, mettre en place les agences régionales de santé et réformer l'hôpital. Ces chantiers vont converger dans les prochains mois pour recevoir leur traduction dans un projet de loi sur la modernisation de la santé d'ici l'été.

Sur le premier point, des concertations sont engagées depuis l'automne, dans le cadre des « états généraux de l'organisation de la santé ». Je souhaite qu'elles puissent déboucher sur des mesures opérationnelles en matière de répartition des professionnels de santé sur le territoire, de renforcement de la permanence des soins et de régulation des dépassements d'honoraires.

S'agissant de l'hôpital, j'ai confié une mission sur ce sujet à M. Gérard LARCHER. Il doit me rendre ses conclusions début avril. Sur cette base, nous devons donner à chaque hôpital un véritable « patron » et lui confier les leviers pour assurer pleinement ses missions. Ceci passe par une rénovation des statuts hospitaliers, une évolution de la gouvernance, des souplesses de gestion accrues.

La création des agences régionales de santé, autre chantier, permettra aussi de rénover l'organisation et le fonctionnement de notre système de santé au niveau local et de faciliter la transformation de lits de médecine en places de soins palliatifs ou médico-sociales pour répondre aux nouveaux besoins des Français.

Ces évolutions, structurantes pour l'avenir, ne seraient pas complètes si elles ne s'accompagnaient pas d'un retour durable à l'équilibre de l'assurance maladie. Sur ce point, je souhaite que l'on progresse sur au moins trois questions majeures : la maîtrise des dépenses, en particulier de prescription de médicaments et d'arrêts de travail ; la place respective de la solidarité, de l'assurance et la responsabilité individuelle ; la question des affections de longue durée. Roselyne BACHELOT engagera des concertations sur ce point dès le second trimestre afin de préparer, avec Eric WOERTH, le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Xavier BERTRAND et Roselyne BACHELOT vont vous présenter plus en détail ces différents chantiers, et vous en proposer la méthode et le calendrier. Ensuite, nous procéderons à un tour de table sur ces quatre grandes thématiques. J'attacherai naturellement beaucoup de prix à ce que vous puissiez m'indiquer si les schémas et calendriers qui vous sont soumis vous conviennent. De plus, je serai heureux de connaître vos propositions pour compléter cet « agenda protection sociale ». Il est déjà, j'en conviens, plutôt dense. Mais n'est-il pas de notre responsabilité de traiter tous les problèmes pour lesquels les Français attendent de nous des solutions ?